

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 007-210701579-20241021-DB_008_CA211024-DE



Séance du Conseil d'Administration d'Assainissement de Meysse du 21 octobre 2024 - 18 h 00
Convocation du 15 octobre 2024

DÉLIBÉRATION N° 24-008

MODIFICATION DU PRIX DU M³ ET DE LA PART FIXE POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°22-008 prise lors du Conseil d'Administration du 19 septembre 2023 fixant le prix du m³ à 1,50 € et la part fixe à 25 € pour la collecte et le traitement des eaux usées.

Monsieur le Maire informe le Conseil d'Administration que l'étude Schéma Directeur d'Assainissement a été remise. Les travaux de la station d'épuration vont débuter en 2025. Ces travaux de grande envergure nécessitent une augmentation du prix du m³ et de la part fixe à compter du 01 janvier 2025 comme ci-dessous proposés :

Prix du m³ : 1.80 €

Part fixe : 60 €

Il est précisé que dans les immeubles collectifs, les lotissements et les ensembles uniquement desservis par un compteur général et faisant l'objet d'un abonnement collectif, il est facturé autant de parts fixes que de lots, logements ou unités de consommation (bureau, commerce etc.).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** les 2 nouveaux tarifs ci-dessus énumérés.

- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa ainsi qu'au Comptable du Trésor Public pour sa comptabilité.

.....
Présent(s) Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - GAGNOT - DENIS- JULIEN-RAOULT
MRS CUER - MAZZINI - MORIZET - ROCHETTE - MONTCHAUD — MÉNARD - REYMONDON

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Mme LAUSSEL- M. ROUX - M. MÉNARD

Absent(s) : M. MONTCHAUD

Secrétaire de Séance : M. ROCHETTE

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	14
Votes POUR :	14
Votes CONTRE :	-
Abstentions :	-

Le Maire,

Éric CUER



Le secrétaire de séance,